

Rémanence 3 ans

Aawyx®340 est une formulation spécifique pour une destruction rapide de mousses et de lichens sur tous bâtiments, toitures et terrains de tennis.

Aawyx®340 s'utilise à l'extérieur et à l'intérieur, sur des supports différents tels que : la pierre, le bois, la brique, le ciment, le fibro- ciment, l'ardoise, le shingle, les surfaces métalliques, le verre, les bâches, couvertures etc. Ce produit a une action anti - cryptogamique.

Grâce à sa formule spécifique, Aawyx®340 reste efficace pendant 3 ans.

Aawyx®340 est sans danger pour l'utilisateur et sans attaque sur les supports (gouttières, crochets d'ardoises, aluminium anodise, vitre).

COMPOSITION

Ammonium quaternaire, alcool secondaire, tensio-actif cationique, excipients.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect : Liquide, Couleur : Vert, Odeur : acre, Densité : 1.03 +/-0.01, pH 7.5 +/-0.5

MODE D'EMPLOI

Aawyx®340 se dilue dans l'eau à partir de 5%. La méthode d'application conseillée est par pulvérisation.

DOSAGE

DILUTION POUR 10L DE PRODUIT PRET A L EMPLOI

Cas général : 0.5l à 1 litre d'Aawyx®340 dilué pour 10 m²

Faible dépôt : 1 litre d'Aawyx®340 dilué pour 20 m²

Mousse lichens épais : 2 litres d'Aawyx®340 dilué pour 10 m²

Traitement préventif : faire une application annuelle au début du printemps à raison de 1 litre de Aawyx®340 dilué pour 20 m².

Les applications doivent être faites par temps sec sans risque de pluie dans les heures qui suivent le traitement.

Aawyx® 340 ANTIMOUSSE DESTRUCTEUR MOUSSES ET LICHENS

PRECAUTIONS

Produit nocif, irritant pour les yeux et la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Conserver hors de la portée des enfants dans un endroit frais bien ventilé. Bien refermer après utilisation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires. Eviter le contact avec la peau ou les yeux : Il peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau, porter des gants appropriés, des lunettes.

TRANSPORT Produit soumis à réglementation.

NOTA : les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité de fabricant. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier.

Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

CONDITIONNEMENT

Réf AA-340 bidon de 30L



Xn - Nocif

Produit réservé à usage professionnel

FT n°1250 du 16.12.2012